

Résumé du rapport d'activité 2022

Service d'audit interne de l'Etat de Genève

Objectifs du service

Pour l'année écoulée, les objectifs fixés au service d'audit interne étaient les suivants :

1. Répondre dans une démarche proactive aux attentes de ses clients en apportant une aide efficace au parlement et au gouvernement dans leurs tâches de gestion et de haute surveillance de l'Etat.
2. Assurer que ses clients reçoivent, via ses audits, les informations utiles et nécessaires à la maîtrise des risques de l'Etat.
3. Planifier et réaliser ses audits en fonction desdits risques.

	Valeur cible	Valeur 2022
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les commissions	85%	80%
Obtenir une appréciation positive du travail du SAI par les entités contrôlées	85%	93%

4. Assurer l'efficacité et l'efficience de la réalisation de ses audits.

	Valeur cible	Valeur 2022
Respect des délais planifiés pour les contrôles	90%	73%

5. Etre un pôle de compétences à disposition de l'Etat en matière de systèmes de gestion, de normes comptables et de finance.

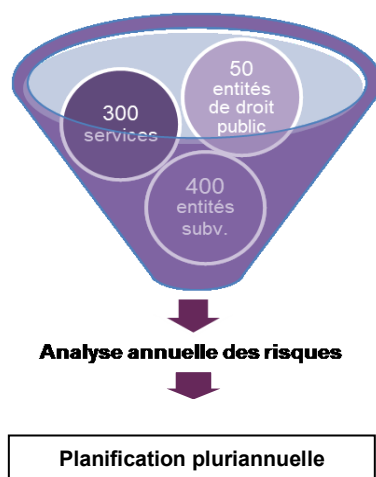
Certification IIA 2022

La certification IIA du SAI a été renouvelée en 2022. Selon le certificateur, « [...] les constats qui ont été fait durant [cette] mission permettent d'attester de l'excellent niveau de conformité aux exigences professionnelles. En effet, aucune non-conformité majeure ou mineure au regard du référentiel n'a été identifiée. Au regard des 100 exigences générales du référentiel professionnel de l'audit interne (RPAI), 5 observations ont été faites. »

Le certificateur mentionne toutefois que « le budget du SAI est défini par le Parlement. Le nombre d'auditeurs permet de couvrir les risques principaux. Toutefois, les benchmarks (1 auditeur pour 1000 audités) ne sont pas complètement atteints. La planification des audits se fait sur la base des ressources disponibles ».

Planification des audits

Le champ de contrôle du SAI comprend plus de 750 entités (services, offices, entités de droit public et privé). Le choix des audits repose sur une analyse annuelle des risques de chacune de ces entités. L'analyse aboutit à une planification pluriannuelle sur cinq ans.

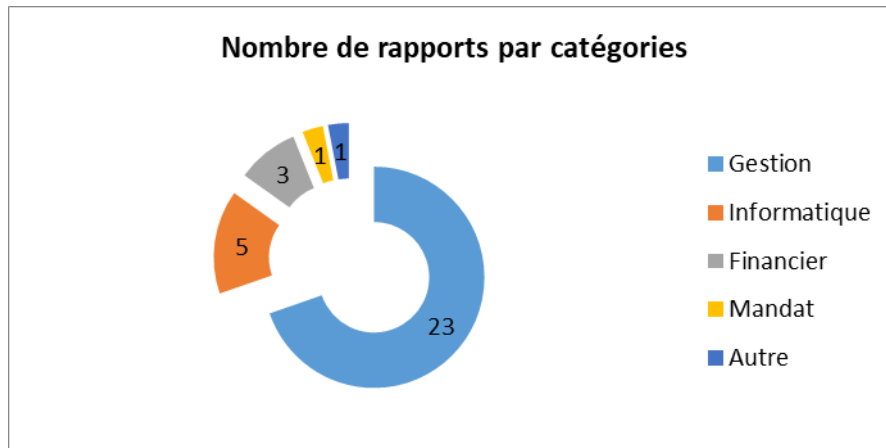


La planification des audits du SAI a également pour objectif de couvrir l'ensemble des politiques de l'Etat. Le tableau suivant présente la couverture des politiques pour les trois dernières années.

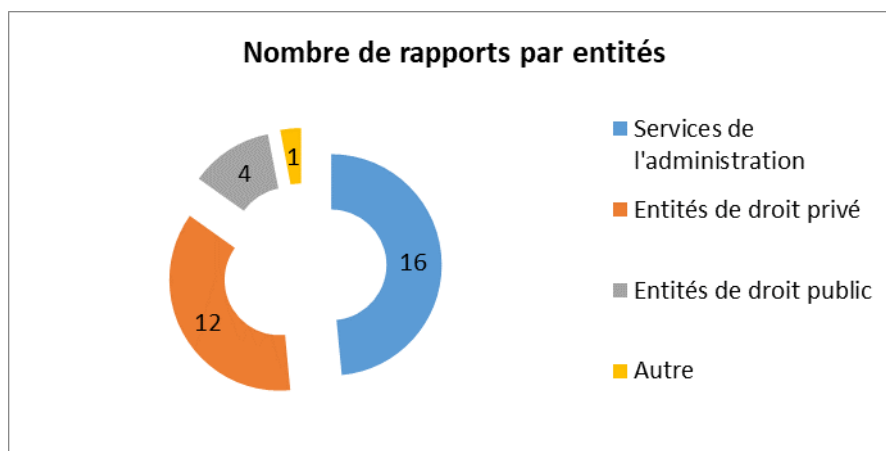
	Politiques	No des rapports 2020	No des rapports 2021	No des rapports 2022
A	Autorités	20-21	21-06, 21-07	22-04, 22-12, 22-16, 22-26
B	Etats-majors et prestations transversales	20-17, 20-18, 20-36, 20-40	21-02, 21-14, 21-16, 21-27	22-11
C	Cohésion sociale	20-03, 20-20, 20-30, 20-37, 20-38	21-10, 21-17, 21-23, 21-29	22-14, 22-15, 22-21, 22-27, 22-29, 22-30, 22-33
D	Culture, sport et loisirs	20-12, 20-16, 20-42		
E	Environnement et énergie	20-02, 20-15, 20-29	21-05, 21-13	22-09
F	Formation	20-08, 20-09, 20-10, 20-11, 20-19, 20-23, 20-25	21-08, 21-09, 21-19, 21-22, 21-26, 21-28	22-02, 22-03, 22-05, 22-13, 22-19, 22-31
G	Aménagement et logement	20-05, 20-14, 20-33, 20-34	21-30	22-01, 22-18
H	Sécurité et population	20-01, 20-06, 20-24, 20-32	21-21, 21-31, 21-32	22-17, 22-23, 22-32
I	Impôts et finances	20-07, 20-22	21-01, 21-20, 21-34	22-24
J	Justice	20-31		22-06
K	Santé	20-04, 20-13, 20-27, 20-28, 20-39, 20-41	21-04, 21-15, 21-33	22-07, 22-22, 22-28
L	Marché du travail, commerce		21-12	22-08
M	Mobilité	20-35	21-03, 21-11, 21-24, 21-25	22-10, 22-20

Rapports émis

Pendant l'année 2022, le service d'audit interne a émis 33 rapports qui peuvent être répartis dans les catégories suivantes :



Les rapports émis concernent les entités suivantes :



Ils comptent **238 observations et recommandations**, dont la répartition en termes d'importance et de types d'audit est la suivante :

	Observations Niveau 1 ¹	Observations Niveau 2	Observations Niveau 3	Observations Niveau 4	Total
Audits financiers	0	0	0	0	0
Audits de gestion	60	105	34	1	200
Audits informatiques	4	25	1	0	30
Mandats	3	5	0	0	8
Total	67	135	35	1	238

Pistes d'économies

Les recommandations émises en 2022 font ressortir des économies possibles de l'ordre de plusieurs millions de francs.

Il sied, par ailleurs, de souligner que les recommandations du SAI n'ont pas comme unique objectif d'apporter une plus-value financière. Son champ d'actions couvrant l'ensemble des activités de l'Etat, l'objectif du SAI est également d'apporter une plus-value dans la maîtrise des risques et l'atteinte des objectifs opérationnels, le respect des lois et des règlements, ainsi que d'assurer la qualité du reporting financier et de gestion. Souvent moins spectaculaires, les recommandations émises dans ces domaines participent néanmoins à une meilleure organisation de l'Etat et, partant, à son efficience.

¹ A noter que le degré d'importance de l'observation est exprimé par la graduation suivante : 1 - 2 - 3 - 4 (ordre croissant d'importance).

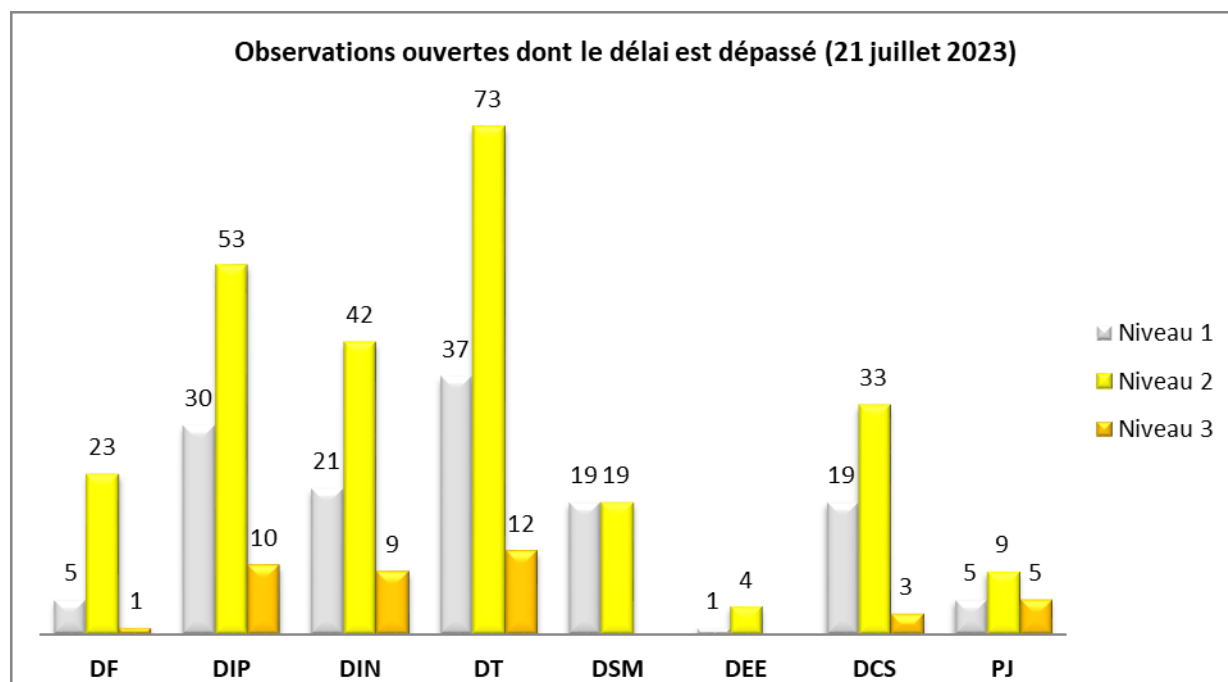
Observations ouvertes et suivi des recommandations

Dans le cadre du suivi des recommandations, malgré les efforts des départements, nous constatons qu'au 21 juillet 2023, il reste pour les rapports sortis en 2022 et antérieurs **591** observations ouvertes, dont **1** de niveau 4, **70** observations de niveau 3, **359** observations de niveau 2, et **161** observations de niveau 1.

Ces observations se répartissent entre départements de la manière suivante :

	DF	DIP	DIN	DT	DSM	DEE	DCS	PJ	Total
Niveau 1	7	34	26	37	24	1	25	7	161
Niveau 2	26	82	55	86	44	7	46	13	359
Niveau 3	1	32	16	12	1	0	3	5	70
Niveau 4	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Total	34	149	97	135	69	8	74	25	591

Sur les **591** observations ouvertes, **433** observations ont dépassé les délais de régularisation.



Annexe : Liste des audits effectués

22-01	Direction de l'inspectorat de la construction
22-02	Programme SAFE
22-03	Projet de rénovation Uni Bastions
22-04	Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences
22-05	Association Studio Kodaly
22-06	Gouvernance des projets au sein du Pouvoir judiciaire
22-07	Dialogai
22-08	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
22-09	Système d'information de l'office cantonal de l'eau
22-10	TPG - Système d'information et télécommunications (SIT) - Organisation orientée services
22-11	OCSIN – Service du stockage de fichiers
22-12	Conseil du Léman
22-13	Conservatoire de Musique de Genève
22-14	Association Argos
22-15	Entreprise d'insertion L'Orangerie
22-16	F-information
22-17	Office cantonal de la détention - Etablissement ouvert avec section fermée de Villars
22-18	Secrétariat des fondations immobilières de droit public (SFIDP)
22-19	Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève
22-20	Service des routes
22-21	Rapport relatif aux actes de défaut de biens de l'année 2018 transmis par la CSS Assurance-maladie SA (Rapport de l'auditeur indépendant au Service d'assurance maladie de l'Etat de Genève)
22-22	IMAD – Audit RH
22-23	Service logistique et véhicules police (SLVP) et service des bâtiments de la police (SBP)
22-24	Rapport sur le canton de Genève d'après l'article 104a LIFD et d'après la directive de l'AFC à l'attention de l'Administration fédérale des contributions
22-25	Rapport d'activité 2021
22-26	Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)
22-27	Service de l'assurance-maladie Audit de gestion et informatique pour les subsides 2021
22-28	Groupe santé Genève
22-29	Résidence la Plaine Sàrl
22-30	Fondation Sissi pour l'exploitation de l'EMS « Happy Days »
22-31	Office médico-pédagogique
22-32	Centre éducatif de détention et d'observation de La Clairière
22-33	Service des prestations complémentaires – Contrôle du décompte OFAS 2021